

Horaires et cours de la semaine

Vayikra
DRACHOT DE CHABBAT HAGADOL

5 avril 2025 / 7 Nissan 5785
Allumage dès 18h47
Entrée : 19h49 Sortie : 20h56

PRESENCES DU RAV

Vendredi soir: Min'ha / Maariv

Samedi matin: Cha'harit
Beth Yaacov

Samedi soir: Min'ha / Séouda Chlichit
Maison Juive Dumas et Hekhal Haness

HORAIRES DES PRIERES

		SYN BETH YAACOV	SYN DUMAS
Vendredi 4 avril	Chir Hachirim Min'ha suivi de Maariv	19h30	19h00 19h15
Samedi 5 avril	Cha'harit suivi d'un kiddouch <i>offert par la famille de M. Marc Benaim</i> Cha'harit à Beth Yaacov, <i>en présence de Rav J. Toledano</i> Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 20h09) <i>Séouda offerte à Beth Yaacov par la famille de Mme Eliane Meyer</i> Maariv et Fin de Chabbat	9h30 19h30 20h56	9h00 18h15 20h56
Jeudi 10 avril	Jeûne des premiers nés Cha'harit et Siyoum Massékhet Bédikat (recherche du) 'Hamets	début 5h21 dès 20h54	fin 20h54 7h00 dès 20h54
Vendredi 11 avril Chabbat Hagadol	<i>Dernier délai pour la vente de Hamets à 9h00</i> Brûler le Hamets Min'ha et Maariv	avant 11h49 19h30	avant 11h49 19h15
Semaine	Cha'harit Cha'harit (dimanche et jours fériés) Min'ha suivi de Maariv du dimanche au vendredi	7h15 (<i>lundi et jeudi</i>) 8h00	7h00 8h00 19h30

COURS DE LA SEMAINE

Ce Chabbat, Drachot de Chabbat Hagadol *

Par Rav Mikhaël Benadmon

SYNAGOGUE BETH YAACOV

9h30 : Office de Cha'harit
11h15 : Cours

SYNAGOGUE AVENUE DUMAS

18h15 : Min'ha suivi de Arvit, suivi du Cours

SYNAGOGUE HEKHAL HANESS

19h15 : Min'ha suivi de Séouda Chlichit
19h45 : Cours suivi de Arvit

Par Rav Eric Ackermann

19h30: Syn. Beth Yaacov

« L'odeur des sacrifices serait-elle agréable à D.ieu ? »

En ligne

Cours Instagram

Par
Rav Mikhaël Benadmon
la minute du Rav



Cours Zoom

le lundi 7 avril à 20h00
Par
Rav Eric Ackermann
Réunion 981.500.7804
Code CJ78QH

Cours hebdomadaire

Par Rav Mikhaël Benadmon

Mardi à 20h00

Syn. Hekhal Haness

**Annulé – Cérémonie de Yom HaShoah
à la Salle des fêtes de Thônex à 19h30**

Dimanche, 9h00 à 10h00

Syn. Maison Juive Dumas

Commence ta semaine ParAcha

Etude hebdomadaire de la Paracha de la
semaine

(Cha'harit à 8h00)

*Chabbat Hagadol tombe le vendredi 11 et samedi 12 avril mais les discours sont anticipés d'une semaine

NOS MEMBRES

Mazal Tov à la famille de notre cher collègue et ami Rav Eric Ackermann et son épouse Esther, Chirly et Samuel pour le mariage de leur fils et frère Léo avec Shira Attias,.

Condoléances à notre collègue et amie Caroline Guivante, directrice du Gan Yéladim, pour le décès de sa grand-mère Mme Rosette Dahan z'l.

à la famille de M. Ouri Assouline z'l, décédé le 31 mars, époux de Mme Danièle Assouline et père de Rachel, David et Benjamin Assouline.

à la famille de Mme Paulette Cymbalista z'l, décédée le 31 mars, épouse de M. Norbert Cymbalista et mère de Mmes Eliane Meyer, Naomi Misrahi et DC Cymbalista.

Kiddouch offert à la synagogue Dumas par M. Marc Benaim à la mémoire de M. Elie Eliyahou ben David et Yacoth z'l.

Séouda chlichit à la synagogue Beth Yaacov par la famille de Mme Eliane Meyer à la mémoire de Mme Paulette Cymbalista z'l.

RETROUVEZ TOUTES NOS INFORMATIONS DE PESSAH' SUR WWW.COMISRA.CH/CULTE/PESSAH

C'est la manière qui prévaut

Après l'édification du Tabernacle, c'est l'obligation des « Korbanot » (sacrifices) qui ouvre le troisième livre de la Torah. Nos Sages s'interrogent sur le sens des « Korbanot ». Que représente le sacrifice d'animaux pour D.ieu ?

Na'hmanide estime que cette Mitzva trouve pleinement son sens dans le cadre d'une personne qui a fauté. Le rituel du sacrifice l'aide à repenser les étapes qui l'ont conduit dans ses égarements et permet de motiver sa Téchouva.

Maïmonide souligne que se repentir n'est pas une Mitzva en soi. En revanche, si l'on souhaite se repentir, la Mitzva incontournable est le « Vidouy », la confession.

Maïmonide soutient les trois étapes nécessaires et obligatoires de la Téchouva : Reconnaître sa faute - La regretter - Et ne plus recommencer.

Autrement dit, le sacrifice ne permet aucun pardon, s'il n'a été précédé de la Téchouva.

C'est dans cet état d'esprit que l'homme appose ses mains, qui ont contribué à la faute, sur la tête de l'animal, et qu'il récite le « Vidouy ».

Les « organes de pulsion » se consomment ensuite sur l'Autel, l'invitant à repenser au feu des désirs. Le sang du sacrifice aspergé sur l'Autel, lui rappelle également que c'est le sien qui aurait dû être versé. Renforcé par cette forte prise de conscience, il peut alors cheminer dans un processus de pardon.

Toutefois, Rabbénou Ba'hyé demande : Tous les « Korbanot » ne sont pas forcément offerts après une faute, comme le Toda ou le Chelamim ?

Maïmonide répond : si la Torah nous enjoint d'offrir une catégorie précise d'animaux, c'est qu'ils étaient sacrés et vénérés par les peuples idolâtres. Lorsque nous les sacrifions, nous rejetons ainsi toute forme d'idolâtrie.

Na'hmanide objecte : comment comprendre alors les sacrifices de Noah ? Après le déluge, il n'y avait plus de peuple idolâtre encore en vie ? Noah et sa famille étaient bien les seuls survivants ?

Le Maharal de Prague explique qu'à travers le sacrifice, nous réalisons que la vie de l'animal est entre les mains de celui qui l'offre et ainsi, notre propre vie dépend également, à chaque instant, du Très-Haut.

La volonté de s'assujettir à Dieu nous maintient en vie et nous écarte de toute idolâtrie.

Le « Korbane » permet alors une « proximité » avec D.ieu. Mais il ne peut faire sens qu'à partir d'une Téchouva. C'est la raison pour laquelle les Prophètes se moquaient des Juifs qui croyaient que l'existence du Temple, et plus tard de la synagogue, les protégeait de toute épreuve... C'est le contraire qui est vrai. Ce sont nos conduites qui protègent nos synagogues.

C'est donc à nous de changer. Les pierres ne peuvent rien pour nous !

Aussi, le début de Vayikra souligne l'importance de la maîtrise de soi dans les actes, les paroles et les pensées. La Torah insiste sur la responsabilité morale de l'homme.

Dans le contexte de la Foi, la pensée est considérée comme un domaine où l'homme a un contrôle total, même si les résultats de ses actions dépendent de la Volonté du Ciel. Cela implique que l'intention et l'effort sont primordiaux, mais que la réussite des projets n'est pas entièrement sous le contrôle de l'homme. La persévérance et l'engagement dans l'action sont donc essentiels, car les résultats ne s'accomplissent pas automatiquement.

La Torah encourage une approche réfléchie et responsable de la vie, où chaque pensée et chaque effort sont essentiels. C'est le chemin qui prévaut.

Relisez les remontrances du Prophète Jérémie au chapitre 7 (Haftara de Tsav).

En somme, les Sages soulignent que la véritable liberté réside dans la capacité de l'homme à aligner ses pensées et ses actions avec des valeurs supérieures, tout en reconnaissant la dépendance à l'égard de la Providence.